

HOPITAL GOUVERNANCE SIGNATURE SYNDICATS CFDT UNSA SNCH

GOUVERNANCE DE L'HOPITAL : QUATRE DES HUIT SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE SIGNENT LE TEXTE DE REFORME

SUJET : HOPITAL GOUVERNANCE SIGNATURE SYNDICATS CFDT UNSA SNCH

TITRE : GOUVERNANCE DE L'HOPITAL : QUATRE DES HUIT SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE SIGNENT LE TEXTE DE REFORME

PARIS, 20 janvier (APM) - Quatre des huit syndicats représentatifs de la fonction publique hospitalière -la CFDT, l'Unsa, la CGC et le SNCH-, ont signé mardi après-midi le relevé de conclusions sur la réforme de la gouvernance à l'hôpital.

Les syndicats CGT, FO, Sud et la CFTC n'ont pas signé, ainsi qu'ils l'avaient annoncé.

Organisée mardi en début d'après-midi au ministère, cette ultime séance de signature venait clore les négociations sur la réforme.

Jeudi, deux des quatre intersyndicats de médecins hospitaliers, la CMH et le SNAM-HP, ont signé le relevé de conclusions, tandis que l'INPH et la CHG s'y sont refusés, rappelle-t-on.

Mardi matin, les Conférences de directeurs et de présidents de CME, ainsi que la FHF, ont également signé le texte, à l'exception de la Conférence des directeurs de CH (cf dépêche IBHAK004).

Mardi, en début d'après-midi, la CFDT, qui représente près d'un quart des agents hospitaliers, l'Unsa (5,18% aux dernières élections), le SNCH, Syndicat national des cadres hospitaliers (1,06%, majoritaire chez les directeurs) et la CGC (0,4%) ont à leur tour signé le relevé de conclusions.

Les fédérations santé de la CGT, FO, Sud et de la CFTC, qui représentent environ les deux tiers des agents, ont quant à elles maintenu leur refus de signer le texte.

COMITE DE SUIVI DEBUT FEVRIER

Le comité de suivi de la réforme, qui rassemblera en plénière les signataires du texte (syndicats de médecins et de personnels médicaux, Conférences et FHF) devrait être rapidement réuni par Jean-François Mattei.

Le première réunion du comité devrait avoir lieu "début février", rapporte à l'APM l'un des signataires.

De sources concordantes, le ministre de la Santé tentait encore d'obtenir, mardi après-midi, la signature de la Conférence des directeurs

HOPITAL GOUVERNANCE CONFERENCE DIRECTEURS CH PIQUEMAL

GOUVERNANCE DE L'HOPITAL : LA CONFERENCE DES DIRECTEURS DE CH N'A PAS SIGNE LE TEXTE DE LA REFORME

SUJET : HOPITAL GOUVERNANCE CONFERENCE DIRECTEURS CH PIQUEMAL

TITRE : GOUVERNANCE DE L'HOPITAL : LA CONFERENCE DES DIRECTEURS DE CH N'A PAS SIGNE LE TEXTE DE LA REFORME

PARIS, 20 janvier (APM) - La Conférence des directeurs de centres hospitaliers n'a finalement pas signé le relevé de conclusions sur la réforme de la gouvernance à l'hôpital public, contrairement à la FHF et aux autres Conférences, a-t-on appris mardi de sources concordantes.

Le président de la Conférence des directeurs de CH, Angel Piquemal, ne s'est pas rendu mardi matin au ministère à la séance de signature du texte.

Sa signature a semblé incertaine jusqu'au dernier moment (cf dépêche IBHAK001).

Les autres Conférences ont signé, de même que la Fédération hospitalière de France (FHF).

La discussion ne semble toutefois pas close. Les Conférences et la FHF ont encore huit jours pour adresser au ministère une lettre faisant part de leurs "réserves ou observations" sur la dernière version du texte législatif, rapporte à l'APM l'un des signataires.

La Conférence des présidents de CME de CH, qui semble avoir eu quelques hésitations de dernières minutes face au blocage soudain de la Conférence des directeurs de CH, a finalement maintenu sa décision de signer.

"Nous avons encore quelques réserves sur le texte, mais l'architecture globale de la réforme nous paraît solide, avec un positionnement fort des médecins", estime le président de la Conférence des présidents de CME de CH, le Dr Francis Fellingier.

La Conférence des directeurs de CH apparaît à présent dans une position difficile à tenir. Majoritairement composée de membres du SNCH (Syndicat national des cadres hospitaliers), elle apparaît en porte-à-faux avec le syndicat, qui a décidé de signer le texte.

La Conférence semble avoir estimé que le ministère a, durant la dernière ligne droite des négociations, concédé trop d'amendements au bénéfice des médecins.

Selon un observateur, elle aurait aussi été emmenée par "quelques membres durs qui ont voulu jouer un coup de poker".

Certains directeurs auraient ainsi espéré 'faire traîner' la négociation sur la gouvernance afin qu'elle coïncide avec la négociation sur le statut des directeurs, qui débute à peine. En faisant quelques concessions sur le dossier 'gouvernance', ils auraient ainsi été en meilleure position pour obtenir des avancées sur leurs statuts, souligne-t-on.

PARTICIPATION OU NON AU COMITE DE SUIVI

Théoriquement, la Conférence d'Angel Piquemal ne devrait pas pouvoir siéger au sein du 'comité de suivi' qui doit notamment participer à la rédaction des textes réglementaires complétant la réforme.

Le ministère avait en effet précisé que seuls les signataires du relevé de conclusions participeraient au comité.

Mais "nous avons demandé ce matin au ministre que toutes les Conférences puissent faire partie du comité. Je ne vois pas comment on pourrait mettre en oeuvre la nouvelle gouvernance sans les directeurs", rapporte à l'APM l'un des signataires.

"Angel Piquemal ne peut pas conserver cette position isolée. Il va devoir trouver une solution pour se rallier à la réforme. Cela pourrait prendre la forme d'une lettre d'adhésion comportant quelques conditions", estime ce représentant. [ib/fb/APM polsan IBHAK004](#)

HOPITAL URGENCES PLAN MISSION MARDEGAN MATTEI PEOPLE

HOPITAL : PIERRE MARDEGAN NOMME CHARGE DE MISSION SUR LE PLAN URGENCES

SUJET : HOPITAL URGENCES PLAN MISSION MARDEGAN MATTEI PEOPLE

TITRE : HOPITAL : PIERRE MARDEGAN NOMME CHARGE DE MISSION SUR LE PLAN URGENCES

PARIS, 20 janvier (APM) - Le Dr Pierre Mardegan, chef de service des urgences de l'hôpital de Montauban (Tarn-et-Garonne), a été chargé mardi par le ministre de la Santé d'une mission sur les urgences, dans le cadre du plan portant sur le sujet.

"Grâce à son expertise et sa connaissance concrète des filières de prise en charge", Pierre Mardegan devra "s'assurer que le Plan urgences s'applique le mieux possible selon les réalités et les besoins locaux", indique le ministère dans un communiqué. "Il est chargé d'explicitier les objectifs du plan à tous les acteurs de sa mise en oeuvre et d'en rechercher les traductions les plus efficaces sur le terrain".

Lancé fin septembre 2003, le Plan urgences dispose d'un financement de 489 millions d'euros sur cinq ans, rappelle le ministère.

"Le calendrier détaillé de mise en place du Plan urgences sera fixé dans les tous prochains jours à l'occasion de la publication de la circulaire budgétaire".

Agé de 45 ans, Pierre Mardegan est qualifié par le ministère de médecin urgentiste "de terrain". Il a exercé la médecine d'urgence à Toulouse, à la Réunion et dans des missions de médecine de catastrophe, notamment lors du tremblement de terre en Arménie en 1988.

Chef du service des urgences et du Samu 82 à Montauban, il est "coordonnateur du premier pôle départemental des urgences hospitalières créé en France". Il fait déjà partie du groupe de travail "urgences" de la DHOS et a participé à l'élaboration de la circulaire du 16 avril 2003.

[fb/eh/APM polsan FBHAK003 20/01/2004 13:14 ACTU](#)